



Nombre de membres En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 24	DCM 26-2024 Date de la convocation : mardi 26 mars 2024
------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

L'an deux mille vingt-quatre le huit avril à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des vendangeurs, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François AUDRIN, maire,

Etaient présents :

M. JF. AUDRIN, **Maire**, PONS Maxime, EVOUNA NGUEMA Graziella, CARMONA Robert, ESTRADE Nathalie, RUST Albert, NICOLAS Pierre, SCHULIAR Christian, CHOMEL Chantal **adjoints**, PHILIPPOT Jacques, COEURVEILLE Marylène, MAILLE Dany, MASSONNET Christian, GIRAUDON Nicolas, BLOND Laurent, FOULQUIER Audrey, CHATELIN Matthieu, MALDONADO Stéphane, BOUCHAMI Muriel, ARTERO Sandrine, **Conseillers-ères**,

Absents-es et représentés-ées :

GUILLET Marie par MAILLE Dany, CASQUEL Stéphanie par CARMONA Robert, ANGLES Thierry par ARTERO Sandrine, CAZILHAC Jean-Marc par BOUCHAMI Muriel.

Absents-es et excusés-ées

VALETTE Martine, TESSIER Sandra, SCHMITT Jérôme, DEANJEAN Lucie, LEYRAT Cédric.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024 - APPROBATION

La commune aide et soutient les nombreuses associations Saint Georgiennes dans leur fonctionnement et dans la réalisation de leurs projets. Pour accompagner ce dynamisme et valoriser les multiples actions proposées par ce tissu associatif important, une enveloppe budgétaire est inscrite au BP 2024

L'examen des dossiers de demande de subventions par la commission « vie associative » a permis de définir le montant de l'aide octroyée en tenant compte des orientations et des priorités de chacune des associations.

Un tableau récapitule les subventions attribuées pour l'exercice 2024 :

ASSOCIATION	Subvention Attribuée exercice 2024
Amicale du personnel	6 200 €
AOC	2 500 €
AQUI OÏ	2 600 €
Bibliothèque pour tous	1 200 €
Bouge ton St Georges	300 €
Boxing Club SGOBC	700 €



Cœur de Lionne	2 000 €
Club Orcas	3 000 €
Club Taurin	10 500 €
Comité des Fêtes	25 000 €
Country d'Orques	500 €
Culture et Convivialité	900 €
Des Livres plein la tête	1 200 €
Dragons Ludiques	500 €
El Duende	1 500 €
Equitation St Georges	1 700 €
Foyer Rural	9 000 €
Horse Ball Montpellier	1 500 €
Judo	2 500 €
La Boule à Tonton	1 250 €
La chasse	1 200 €
La marche à suivre	900 €
La Palette St Georgienne	300 €
La ronde St Georgienne	1 500 €
Les Bout'chouts	500 €
Les Coureurs de St Georges	550 €
Les Dragons du Cœur	2 200 €
Les Jardins Familiaux	600 €
Les Lutins Créatifs	1 200 €
L'Internote	7 000 €
Maestro	3 000 €
Racing Club (foot)	8 000 €
RAF ROAD IN BMX TO 2032	350 €
Rugby STGO	2 000 €
Sant Jordi Per Totis	2 000 €
SMLH (légion)	500 €
Secours Catholique	1 200 €
Tambourin	1 750 €
Tennis St Georges d'Orques	3 400 €
Tennis St Georges d'Orques	2 200 €
	(participation aux initiations scolaires)
Texas Kid	200 €
UNC	800 €
Vélo Club	500 €
Volley Ball	400 €
Meuh	2 500 €
Pattes et moustaches	500 €
Petanca	1 000 €
Sous total	120 800



Ecole Maternelle	8 706 €
Ecole Primaire	15 998 €
Ecole St Louis	90 000 €
Enveloppe	26 000 €
CCAS	26000 €
total	287 504 €

Il est précisé, que comme les années précédentes, une enveloppe budgétaire est réservée pour assister les associations dans l'organisation de manifestations exceptionnelles ou aider à la création de nouvelles associations.

Les élus faisant partie des bureaux des associations ne prenant pas part au vote

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'adoption du tableau d'attribution de subventions aux associations et au CCAS.

Ne prend pas part au vote compte tenu de son implication dans l'association

Nicolas MALDONADO, Jacques PHILIPOT

L'Assemblée délibérante décide à la majorité d'adopter les subventions proposées

Pour: **18**

Abstentions: 4

ANGLES Thierry
ARTERO Sandrine,
CAZILHAC Jean-Marc
BOUCHAMI Muriel.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

Jean-François ALDEN

